



Syndicat CGT des **CHEMINOTS du MANS**

4, rue d'Arcole - 72000 LE MANS
Téléphone : 02.43.28.71.00 Fax : 02.43.24.28.57
E-mail : cgt.cheminots.lemans@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.syndicat-cgt-cheminots-lemans.com/>

URGENCE: SALAIRES !

Le 10 mai prochain se déroulera la table ronde salariale. Pour rappel, suite aux pétitions déposées lors de la rencontre du 22 février, la direction a du concéder 0,5% d'augmentation générale en Avril, le versement d'un "dividende" salarial de 76 euros sur la paie de mars et des discussions prévues sur un 13ème mois.

Dans un contexte où le Président Pépy entend donner aux organisations syndicales un rôle d'accompagnateur de la transformation de l'entreprise, la CGT exige des avancées pour les cheminots et porte des revendications pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

- Une revalorisation générale des salaires des cheminots permettant de porter à 1600 euros brut le salaire minimum.
- Un plan de rattrapage du contentieux salarial par des augmentations salariales avec 6 % immédiatement.
- La revalorisation significative de la prime de travail.
- La création d'un 13ème mois.
- L'alignement de l'indemnité de résidence des zones 2 et 3 sur la zone 1 avec son intégration dans le traitement.
- Le retour de l'indexation des pensions sur les salaires.

Nous ne pouvons pas laisser la négociation salariale se dérouler sans que les cheminots se fassent entendre.

**RASSEMBLEMENT LE 10 MAI A PARTIR DE
11H45 DEVANT LE SIEGE DE
L'EQUIPEMENT
OU UNE MOTION SERA DEPOSEE A UN
REPRESENTANT DE LA DIRECTION**